



**ENQUETE PUBLIQUE**  
**ETABLISSEMENT CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES**  
**CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS**  
**D'ENVIRONNEMENT**

Concerne la demande de **la S.A. ELIA ASSET**, boulevard de l'Empereur, 20 à 1000 Bruxelles en vue d'obtenir le permis d'environnement pour **maintenir en activité un poste de transformation** et ce, dans le prolongement de la rue des Berces à 5651 Thy-le-Château.

**PE.06/BT2023 – dossier n° 10013445**

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale à partir du 11/01/2024

Date de l'affichage de la demande	Date de l'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à
<b>04/01/2024</b>	<b>11/01/2024</b>	Service environnement Place de l'Hôtel de Ville n° 5 5650 WALCOURT <b>Le 25 janvier 2024 à 12h00</b>	Administration communale Service Environnement Place de l'Hôtel de Ville n° 5 5650 WALCOURT

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

L'autorité chargée d'apprécier le caractère complet et recevable du dossier de demande estime qu'une étude d'incidence sur l'environnement n'est pas nécessaire.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable du lundi au vendredi de 9 à 12 h.

Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après midi, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès du Service Environnement (tél : 071/61.06.19 adresse mail : benoit.tournay@walcourt.be).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par Monsieur Benoît TOURNAY, Service Environnement (tél : 071/61.06.19 adresse mail : environnement@walcourt.be).

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès du demandeur, du Service Environnement, place de l'Hôtel de Ville, 5 à 5650 WALCOURT, du Fonctionnaire Technique (DPA, Direction de Namur, avenue Reine Astrid n° 39 à 5000 NAMUR : 081/71.53.00 - rgpe.namur.dpa.dgarne@spw.wallonie.be).

Le Collège communal est compétent pour prendre la décision sur la présente demande.

Le Directeur général,  
(S)  
C. GOBLET

La Bourgmestre  
(S)  
Ch. POULIN

WALCOURT, le 04/01/2024